

MPE présente

La Gazette

Université Lumière Lyon II

Expressions relations étudiantes

Global Warming



Global Warning

n° 53 janvier / février 2019

ÉDITO

Chers lecteurs,

Dans ce numéro vous trouverez de quoi nourrir votre esprit mais aussi votre conscience écologique. L'écologie justement parlons en: médias comme politiques s'emparent du sujet. Si l'État tient peu les promesses faites lors de la cop 21, et repousse sans cesse les échéances de ses engagements écologiques, les mobilisations citoyennes, elles, se font de plus en plus importantes.

Les discours alarmistes retentissent, et la plupart des scientifiques s'entendent sur le fait que perpétuer nos modes de consommation mènera à l'épuisement de nos ressources, puis l'épuisement de l'humanité elle-même. Plusieurs facteurs qui nous amènent alors à nous demander : Court-on réellement à la catastrophe ?

La Gazette a choisi de vous informer sur le sujet pour, encore une fois, saisir les enjeux du monde qui vous entoure, mais aussi vous montrer que l'humain est capable de belles initiatives.

Bonne et belle lecture,

Ruiz-Yeste Mathilda

SOMMAIRE

P.4. Culture: les sons à écouter sans modération

P.5. Brexit: un retour aux tensions d'antan sur la frontière Irlandaise ?

P.7-9: Légalisation du cannabis: où en est la France?

P.10: DOSSIER: Environnement : court-on vraiment à la catastrophe?

° P.11-12 La transition écologique : le nouvel outil des partis politiques?

° P.13-14 Qu'est -ce que la pollution numérique?

°P.15-17. Le véganisme est-il la seule solution pour une alimentation éco-reponsable?

°P.18-22. La parole à: Marine Cavanese, les dessous de la pollution des sols

P.23. Fun à tester

P.24. Nos régions ont du talent.

Culture: Les sons à écouter sans modération



Qui est Jambinai ?

De manière générale, lorsque l'on pense à la scène musicale coréenne (du Sud), on pense à la K-pop. Cette musique s'exporte dans le monde entier, et plaît à l'immense majorité des jeunes Coréens. Mais de jeunes musiciens résistent encore et toujours, et innovent. Une scène alternative se monte peu à peu en Corée, que ce soit dans l'électro, le rock, ou encore le métal.

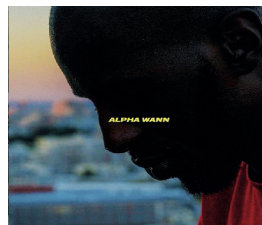
Et s'il y a un groupe à retenir, c'est Jambinai. (Prononcer « jam bi nai »). Pour faire simple, ce sont des musiciens issus d'un conservatoire classique au sens coréen, c'est à dire qu'ils travaillent avec des instruments coréens traditionnels, tels que le Geomungo et le haegeum. Ces sonorités traditionnelles sont mixées avec des mélodies et rythmes typiquement punk et métal. Une guitare et une basse puissantes et distordues, une batterie punk et métal. On peut voir et entendre ces instruments lors de leurs concerts en live (sur Youtube par exemple). Ce mélange de genres donne une musique aux sonori-

tés parfois brutales, parfois mélodieuses, ponctuées de sons traditionnels très chaleureux. Jambinai, c'est à la fois puissant et beau. Jambinai peinait à recevoir une reconnaissance nationale du fait de leur déviance, mais leur musique les a tout de même propulsés au-devant de la scène nationale, mais aussi internationale. En effet ils ont joué lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques d'hiver de P'yöngch'ang en 2018. Ils ont aussi remporté un Korean Music Award (l'équivalent des Victoires de la musique françaises) dans la catégorie "crossovers" (c'est-à-dire un mix entre deux styles).

le morceau Time of extinction est fortement recommandé (que vous pouvez trouver sur youtube), absolument merveilleux. Le morceau Abyss est une collaboration avec Ignito, un rappeur coréen. Ce morceau peut paraître étrange aussi bien pour les amateurs de métal que pour ceux de Hip-Hop, mais reste très intéressant. En fait, tous les morceaux sont si différents, évoquent tant d'atmosphères, qu'il est difficile de les comparer.

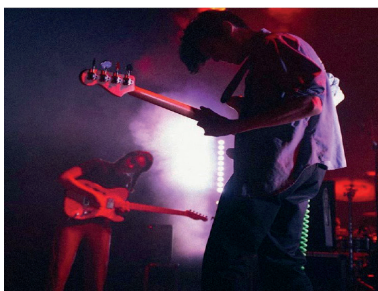
Coups de coeur du mois:

Crumb: pop rock, parfois psychédélique, dans la veine de Tame Impala, une chanteuse à la voix fluette, des textes simples, une basse et une batterie phénoménale. A déguster sur fond de nostalgie et de joie simple.



Alpha Wann: son dernier album, que tout le monde encense, mais que personne n'écoute. Du rap, du bon, du classique, une merveille technique et lyrique.

Mezigue: Ce gars va plaire aux fans d'électro minimal, des noms au nez crochus ("Les gonces chanstiquent" par exemple), un sampler, une 808, des synthés bien rétros, bref, tout pour plaire.



Brexit : un retour aux tensions d'antan sur la frontière irlandaise ?

Le 29 mars 2017, après le référendum du 23 juin 2016 où environ 51,89 % des Britanniques ont voté pour sortir de l'Union européenne, le Royaume-Uni a enclenché la procédure instaurée par l'article 50 du Traité de l'Union européenne (UE).

Alors que la sortie officielle du Royaume-Uni de l'UE est prévue pour le 29 mars 2019, le Parlement britannique a massivement voté contre l'accord négocié avec Bruxelles le 15 janvier dernier. Ce rejet a notamment été accompagné de vives manifestations dans le pays, conjointement par les pros et les anti-Brexit.

Le problème majeur se situe sur la frontière irlandaise, souple depuis 1998, qui pourrait retrouver des conditions de contrôles si un accord « dur » est négocié par le Royaume-Uni. Cette situation émeut beaucoup, la crainte d'un retour dans le passé s'installant, créant une nouvelle division au sein de l'Irlande du Nord et créant des tensions entre l'Irlande et le Royaume-Uni.

Bref retour sur l'histoire de la frontière irlandaise :

La République d'Irlande prend son indépendance du Royaume-

Uni en 1921, après trois ans de guerre civile, notamment opposant les communautés catholique et protestante sur le territoire. Le Royaume-Uni va alors créer une Irlande du Nord à majorité protestante s'administrant par un Parlement.

Après un traitement considéré inadmissible par les républicains des Irlandais catholiques en Irlande du Nord, une guerre civile éclate dans les années 1960 entre les deux territoires. Le sentiment antibritannique porté par les républicains irlandais a porté la création de la « Irish Republican Army » (IRA), livrant un combat contre l'autorité anglaise. Le conflit de trente ans a abouti à un résultat de 3 500 morts, ainsi que des attentats tristement célèbres : le « Bloody Sunday » de 1972 causant la mort de treize catholiques irlandais ou encore l'attentat contre la famille royale en 1979 causant la mort de quatre personnes, dont des

enfants.

Un accord historique appelé du « Vendredi Saint » a été signé le 10 avril 1998. Ce dernier a enfin ramené de l'apaisement sur le territoire, notamment dans le contexte européen de libre circulation. L'IRA a été désarmée, l'Irlande du Nord a retrouvé son auto-gestion et chaque citoyen nord-irlandais a pu choisir sa nationalité : irlandaise, britannique ou les deux. Cet accord est donc remis en cause par le Brexit, le retour d'une frontière étant envisageable.

« C'est notre responsabilité britannique d'en trouver une (solution), nous avons créé le problème, pas l'Union européenne. » - John Mayor, ancien Premier ministre du Royaume-Uni

Un « backstop » proposé par l'Union européenne :

Fin 2018, l'Union européenne a proposé une solution temporaire applicable à l'Irlande du Nord, et non extensible au reste du Royaume-Uni, appelée « backstop » en anglais, traduit par « filet de sécurité » en français.

Le but est de permettre de conserver l'union douanière et le marché unique, permettant une libre circulation et évitant donc le contrôle à la frontière irlandaise. La mer d'Irlande pourrait donc alors devenir la nouvelle frontière entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.

L'Union européenne souhaite aligner complètement l'Irlande du Nord sur la République d'Irlande, évitant l'installation d'une frontière dure et donc le retour de tensions. Cette clause temporaire pourrait alors s'appliquer pendant cinq ans.

Le gouvernement britannique recherche à





reconsolider leur coalition.

Theresa May souhaite renégocier la question de la frontière irlandaise qui divise les députés britanniques. Quand les europhiles reprochent la non-possibilité de participer à la décision du droit de l'Union européenne qui s'appliquerait sur le territoire, les europhobes ne souhaitent pas une division sur leur territoire constitutionnellement installé. Le but du gouvernement britannique est de quitter l'union douanière et le marché unique afin de retrouver une maîtrise de leur politique commerciale. Le « backstop » ne semble donc pas acceptable, le Premier ministre Theresa May invoquant une violation à l'intégration du territoire britannique. Le gouvernement britannique semble vouloir renforcer sa majorité, une renégociation pouvant s'installer dans

la ligne des conservateurs britanniques et des unionistes nord-irlandais favorables à la constitution d'une frontière dure. Dans cette optique, une majorité devrait alors émerger au sein de la Chambre des députés.

« Il est faux de considérer que la tâche consiste à ne maintenir aucune frontière. »

- *Boris Johnson, chef de la diplomatie au Royaume-Uni en 2018*

Des divisions naissantes en Irlande du Nord :

Depuis 2017, une crise politique naît en Irlande du Nord. Alors que 55,9 % de la population était favorable à rester dans l'Union européenne, l'État va devoir faire face à des divisions dans son Parlement. Depuis l'accord de 1998, les républicains et les unionistes travaillent ensemble.

Cet équilibre semble maintenant rompu.

Alors que les républicains se tiennent du côté de l'Union européenne, exprimant notamment la volonté d'organiser un référendum d'indépendance afin de rester au sein de la communauté (du moins y retourner, l'indépendance ne donnant l'adhésion automatique), les unionistes, conservateurs britanniques en Irlande du Nord, ne sont pas contre l'instauration d'une frontière dure. Ils refusent la création d'un statut particulier offert par le « backstop » car créant un accord dit « constitutionnellement inacceptable ». L'instauration d'une frontière dure reste tout de même une crainte pour l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accord sur le Brexit. Cela reviendrait mettre en cause tout le processus de paix instauré par l'accord de 1998. Le sentiment antibritan-

nique en Irlande et Irlande du Nord pourrait alors refaire surface. Les fantômes du passé planent. Un accord doit donc être trouvé rapidement pour la sécurité et le bien-être de la région.

ACV

Légalisation du cannabis : où en est la France ?



Alors que la France est un des pays européens les plus strictes avec la Suède concernant l'usage de cannabis, sa part des 15-34 ans ayant consommé du cannabis en 2015 selon l'EMCDDA est pourtant la plus importante d'Europe avec 22,1% contre par exemple 13,7% aux Pays-Bas où la consommation est autorisée.

En France, la consommation, détention, vente et production de cannabis ayant une teneur en THC supérieure à 0,2% est interdit et sévèrement punie.

Or depuis quelque années le débat sur sa légalisation devient de plus en plus sérieux et on pourrait alors se demander ce qu'il en est aujourd'hui? Comment se place la France au sein du mouvement international de légalisation du cannabis ?

Le débat sur la légalisation du cannabis: la France en retard face à l'étranger

Le 17 octobre 2018 l'usage récréatif du cannabis est devenu légal au Canada, se plaçant ainsi comme le second pays à l'autoriser après l'Uruguay le 6 mai 2014.

On constate effectivement que de plus en plus d'États assouplissent leurs lois concernant l'usage et même la production de cannabis. Pourtant, le débat sur la légalisation du canna-

bis en France apparaît comme un « serpent de mer » de la vie politique française depuis 20 ans selon Bernard de la Vilardièrre. Xavier Molénat dans un article tiré de la revue *Alternative Économique* stipule que sa légalisation est « un débat que la France semble pourtant toujours, pour des raisons mystérieuses, refuser ».

À partir des années 1970, alors que la cannabis était d'abord défendu par les

ultra libéraux, y voyant l'ouverture d'un nouveau marché - en opposition avec la défense actuelle du cannabis plutôt par la gauche -, la France a entamé une des politiques les plus répressives d'Europe concernant l'usage du cannabis. Cette politique de « guerre contre la drogue » a finalement été qualifiée d'échec par l'ONU qui déplore ses conséquences désastreuses sur la santé publique dû à un manque de prévention. Ainsi un consommateur de cannabis risquait jusqu'à un

an d'emprisonnement et 3 750 € d'amende. Cependant, cet « arsenal juridique » apparaît entre autres pour la revue *Alternatives Économique* comme un moyen de « faire du chiffre » de par son échec. En effet, malgré la considérable augmentation des interpellations pour stupéfiants en France passant de 10 000 en 1972 à 200 000 interpellations en 2013, la consommation du cannabis en France ne cesse d'augmenter. Ce qui la positionne comme le premier pays consom-

mateur d'Europe. Son trafic représente l'un des majeurs flux de l'économie souterraine française. On compte de plus que 22,1% des 15-34 ans en on consommé dans une année écoulée, et on estime à une moyenne nationale d'entre 15% et 20% de consommateurs.

« Il est facile de fumer du cannabis car il est facile de s'en procurer. »

avance Bernard de La Vilardièrre lors de son intervention dans l'émission C à vous du 24 Mars 2017. La majorité des dealers sont relâchés presque immédiatement car ils sont mineurs et ne peuvent alors pas être inquiétés de par la loi de 1945.

Pour prendre réellement en main la lutte contre le trafic, il serait plus efficace que l'État se penche sur le Maroc, un des premiers fournisseurs de « shit » - une des formes du cannabis - de l'Europe.

Aujourd'hui, les chercheurs, médecins, et institutions internationales se revendiquent comme étant de plus en plus contre les approches politiques purement répressives qualifiées alors



de « contre productives ». En outre, l'absence de ce débat dans la politique française fait réagir même des politiciens comme l'ancien Ministre des Relations avec le Parlement Jean-Mari Le Guen. Il déclarait en 2016, alors encore en fonction, que « La prohibition du cannabis en France mérite d'être discutée ».

Ainsi, pour beaucoup, la légalisation du cannabis permettrait de dégager des moyens pour des politiques de préventions et de contrôle de la qualité des produits, tout en asséschant le marché illégal. Certains se place pourtant contre, avançant l'argument que la légalisation du cannabis entraînerait une hausse de sa consommation. Pourtant, on remarque le taux de consommation de cannabis aux Pays-Bas est plus faible qu'en France alors qu'il y est légal. De plus, dans les quatre États

des États-Unis où l'usage récréatif du cannabis a été autorisé, il n'y a pas eu un constat de hausse de la consommation moyenne.

La France prise dans le mouvement international d'autorisation du cannabis médical ?

En parallèle, nous assistons à un réel mouvement international de légalisation du cannabis à usage médical. Ainsi, le cannabis médical est déjà autorisé dans vingt-quatre États des États-Unis, 21 pays de l'Union européenne et une trentaine d'autres États comme la Suisse, la Turquie et la Norvège.

« un réel mouvement international de légalisation du cannabis à usage médical. »

Bien que le cannabis puisse avoir des effets nocifs, comme par exemple sur la conduite

en altérant les réflexes et les discernements et en inversant l'ordre des priorités, son usage thérapeutique peut s'avérer très bénéfique pour les personnes atteintes de certaines formes d'épilepsies, de cancers, de « situations palliatives » ou de sclérose en plaques. Le député et neurologue Olivier Véran confie par exemple que seul le cannabis thérapeutique parvient à soulager une dizaine de ses patients.

Ainsi, le comité d'experts de l'Agence française de sécurité du médicament (ANSM) nommé par le gouvernement, a rendu le 13 décembre 2018 un avis positif quant à l'autorisation du cannabis thérapeutique en France. Cet avis se présente alors comme une première étape, devant entraîner des discussions sur les modalités de mise à disposition du cannabis.

Mais encore une décision politique pour une éventuelle modification de la législation concernant le cannabis thérapeutique. Or selon le président du comité scientifique Nicolas Authier à l'AFP, cet usage thérapeutique du cannabis ne sera sûrement pas disponible pour les patients avant 2020.

De plus, le comité étudie des voies d'administrations autres que par la fumée qui est tout aussi cancérigène que le tabac. Les recherches se font alors autour de sprays, inhalations, gouttes, suppositoires ou encore patch, qui ne pourront être administrés qu'en complément d'un autre traitement et non en première intention.

Actuellement, les malades français soulagés par le cannabis thérapeutique sont forcés de s'en procurer sur le marché illégal n'ayant alors aucune garantie de la qualité du produit et aucun remboursement de la part de la sécurité sociale.

Malgré la légalisation de consommation de cannabis dans de nombreux pays, le débat ap-

paraît toujours en France comme tabou. Le fait qu'elle soit à la fois l'un des pays d'Europe les plus répressifs concernant le cannabis, mais paradoxalement celui comptant le plus grand nombre de consommateurs pointe du doigt une action inefficace de la



part du gouvernement, sans doute dû à une mauvaise politique d'encadrement.

La France semble cependant commencer à suivre le mouvement international d'autorisation du cannabis médical bien que ses modalités d'administration soient encore très floues. Mais elle ne semble cependant pas engagée vers une légalisation du cannabis étant donné le récent projet de loi de forfaitisation du délit, c'est à dire la mise en place d'une amende autour de 200 € pour les consommateurs pris en

flagrant délit, avec pour objectif de dissuader la consommation de stupéfiants.

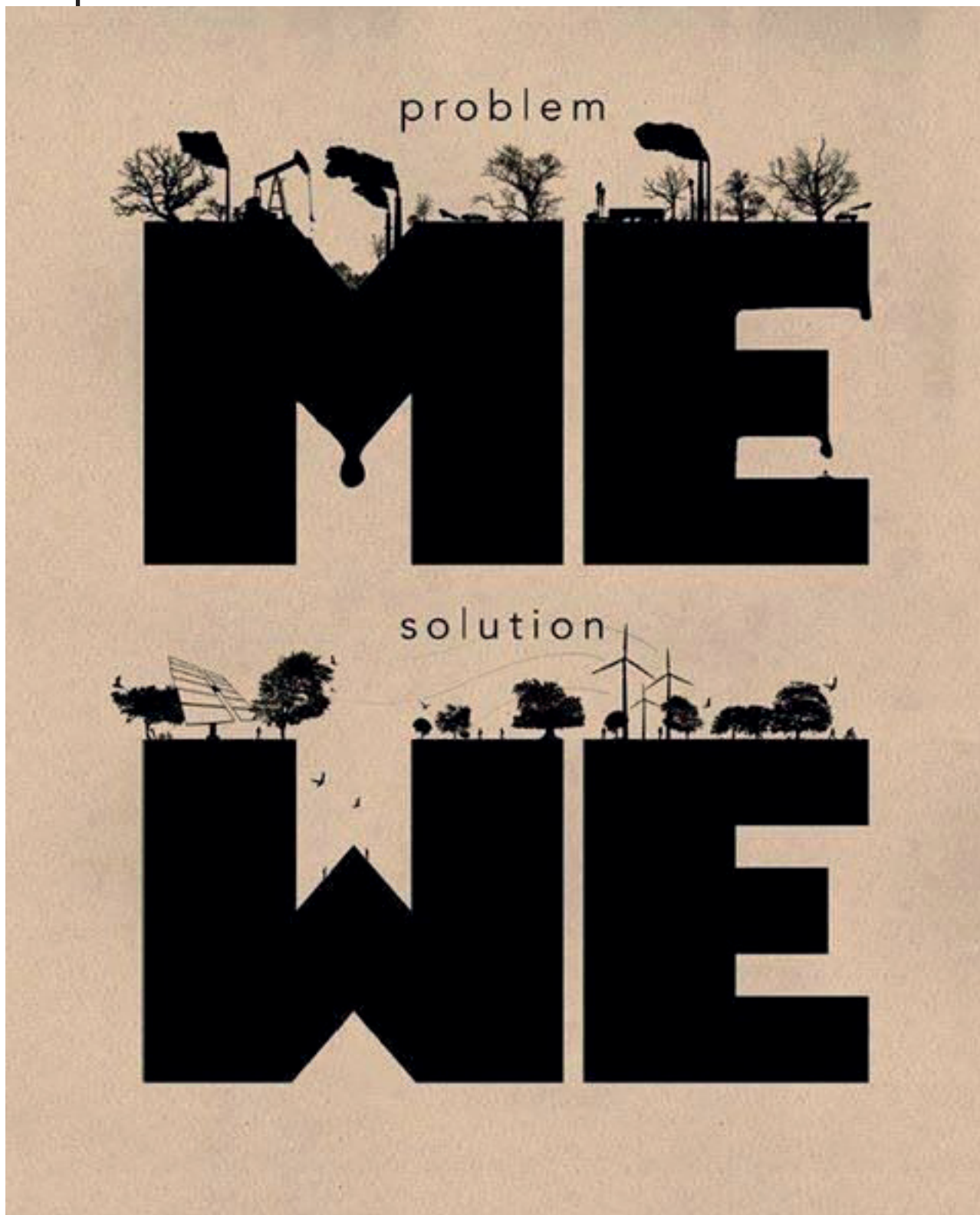
Pourtant, selon un sondage IPSOS, 54% des français de moins de 60 ans sont favorables à l'autorisation de la consommation du cannabis. Cela signifie-t-il que le renouvellement des politiciens

entraînera alors la fin du tabou et une future légalisation du cannabis en France ? Affaire à suivre.

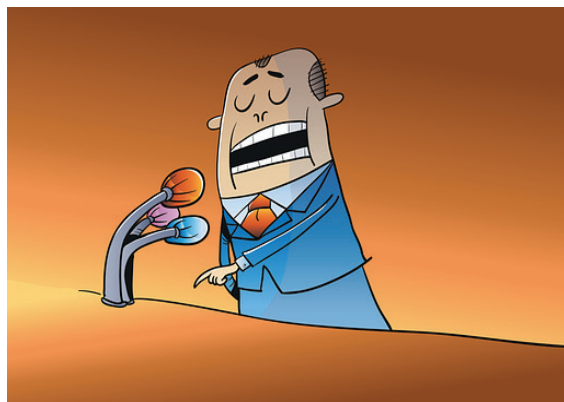
B.B

ENVIRONNEMENT: COURT-ON VRAIMENT À LA CATASTROPHE?

GLOBAL WAR-
MING
GLOBAL WAR-
NING



La transition écologique : le nouvel outil des partis politiques ?



Entre marches pour le climat, « cleanwalking » ou encore pétition portant l'état en justice, la France semble fortement mobilisée autour de la question écologique. De plus, on peut voir que ce sujet, fortement relayé grâce aux réseaux sociaux, devient de plus en plus politisé. La question de la transition écologique se retrouvait notamment dans les programmes politiques de nombreux partis aux législatives de 2017, de droite comme de gauche.

«s'affirmer comme prônant des politiques respectueuses du développement durable en raison des fortes mobilisations des citoyens.»

On retrouve aussi plus récemment ce sujet au cœur du fameux débat national organisé par Emmanuel Macron, consacrant un de ses quatre grands thèmes à la question. À l'aube des Européennes, on perçoit donc l'importance pour les différents partis de s'affirmer comme prônant des politiques respectueuses du développement durable en raison des fortes mobilisations des citoyens. Mais cet engouement des politiques pour la transition écologique est-il dû à une réelle volonté de bienfait pour l'environnement?

«On peut alors se demander si l'écologie n'est pas devenue un consensus dans notre société.»

Cela semblerait logique en raison de toutes les études scientifiques autour des futurs dangers que rencontreront nos sociétés, ou n'est-il pas dû à une volonté de « récupérer des voix » de tous les potentiels élec-

teurs pro-écologique. On peut alors se demander si l'écologie n'est pas devenue un consensus dans notre société. C'est la raison pour laquelle une politique ne peut se permettre de proposer des mesures favorisant le développement durable, et ce, même si son parti politique ne s'était auparavant jamais préoccupé de celui-ci. N'est-ce donc pas une forme d'hypocrisie de la part de ces politiques? Car ceux-ci abordant les couleurs de partis ayant participé à la destruction de notre environnement durant toute la seconde moitié du XX^{ème} siècle, essaieraient de faire croire que malgré ces faits, leurs politiques économiques ou sociales pourraient s'accorder parfaitement avec la transition écologique.

«symbole de l'espoir écologique, titré « Défenseur de la Terre » par les Nations unies»

L'exemple le plus récent et révélateur est celui

du choix d'Emmanuel Macron de renoncer à ses promesses de campagne à propos de l'interdiction du glyphosate en 2021. Notons par ailleurs qu'il était avant son élection le symbole de l'espoir écologique, titré « Défenseur de la Terre » par les Nations unies et avait des slogans tels que « Make our planet great again ».

«une réelle compétitivité s'est installée entre les différents partis politiques autour de la question écologique»

Un autre exemple est celui de l'apparition ces dernières décennies d'une écologie de droite, ce qui semble encore une fois difficile à croire sachant que l'association «protection de l'environnement» et «politique libérale», n'a pas encore fait ses preuves... Nous voyons donc qu'une réelle compétitivité s'est installée entre les différents partis politiques autour de la question écologique, avec comme premier mot d'ordre : ne pas laisser la primeur de ce sujet à l'opposition. Et telle est la vision néfaste



de l'écologie alors que celle-ci est de base une science, la science de l'environnement soulevant de nombreuses problématiques dans nos sociétés contemporaines. À l'heure actuelle, sachant que la majorité de la population et des politiques semblent s'accorder sur l'importance de la protection de notre environnement, pourquoi ne trouvons-nous pas de politique apte à prendre en compte ce consensus ? La réponse est simple, c'est parce qu'il existe beaucoup trop de clivages économiques et sociaux pour permettre une unanimité. Et les idéalistes pensant qu'il est possible de s'allier tous autour d'un même objectif commun afin de commencer une « révolution écologique » se trompent, car les idéologies et clivages de cha-

cun l'emportent malheureusement sur la solution commune. Si ce n'était pas le cas alors pourquoi les Verts (EELV) ont-ils si peu d'influence sur l'échiquier politique ?

« Pour qu'un écologiste soit élu président, il faudrait que les arbres votent ».
_ Coluche_

La question de la transition écologique peut donc sembler préoccupante, car il semble difficile de trouver une solution sachant que ces complications sont accentuées par l'incertitude autour des réelles volontés de nos représentants politiques. De plus à l'échelle mondiale, la France a une part très faible d'émission de CO2 par rapport aux autres pays du monde et certains des pays les plus polluants ne semblent pas partis pour une révo-

lution écologique (les Etats-Unis de Trump pour ne citer aucun nom...). Je conclurai sur cette citation humoristique de Coluche, « Pour qu'un écologiste soit élu président, il faudrait que les arbres votent ».

M.B

Qu'est ce que la pollution numérique ?

Saviez-vous qu'en envoyant un e-mail vous engendrez une émission de CO₂ d'environ 4g. 4 grammes, cela peut paraître peu lorsqu'on sait qu'une voiture moyenne émet environ 120g au kilomètre, c'est-à-dire 25 fois plus. Cependant, le trafic mondial d'e-mail atteint les 200 milliards d'e-mails envoyés chaque jour. En effet un seul peut s'adresser à de nombreux destinataires, mais peut représenter aussi des dizaines de spams ou de newsletters chaque matin.

«si le numérique était un pays, il serait le troisième plus grand consommateur d'électricité après la Chine et les États-Unis et devant l'Inde»

Cette pollution engendrée par l'utilisation des réseaux, c'est la pollution numérique. Cela peut sembler paradoxal lorsque dans nos esprits, dématérialisation va de pair avec une disparition de la fabrication et des transports. Mais on ne



croit pas si bien dire, car on estime aujourd'hui que si le numérique était un pays, il serait le troisième plus grand consommateur d'électricité après la Chine et les États-Unis, et devant l'Inde. Au niveau de la pollution cela représente environ 2% des rejets en CO₂ mondiaux, c'est-à-dire autant que l'aviation civile. Cette pollution provient essentiellement de trois facteurs : l'acheminement des données, leur traitement et leur stockage. L'organe le plus important ce système, c'est le Data Center.

«ces Data Centers représentent ce qu'on appelle une pollution dormante»

Ce système est en fait un immense local conte-

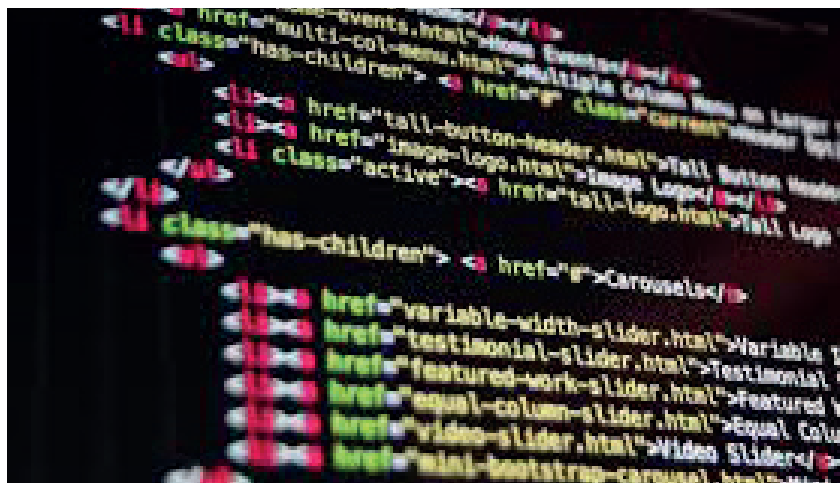
nant des milliers de serveurs qui, eux, reçoivent et traitent les données du Web en permanence, c'est le Big Data.

«Cette électricité est encore aujourd'hui majoritairement produite pas des sources non-renouvelables et polluantes»

Or un problème se pose : ces Data Centers représentent ce qu'on appelle une pollution dormante, c'est-à-dire que le simple stockage des données entraîne une forte consommation d'énergie car plus de 60% de l'énergie consommée provient du refroidissement de la structure.

Cette électricité est encore aujourd'hui majoritairement produite pas des sources non-renou-

velables et polluantes. Cependant, cela pourrait changer à l'avenir : Apple, Facebook et Google possèdent une grande quantité ces centres à travers le monde. Ils les utilisent pour leurs services, mais aussi à but locatif. Ils sont tous les trois engagés dans une procédure visant à atteindre les 100% d'utilisation d'énergie renouvelable dans leurs infrastructures. Ces firmes atteignaient respectivement en 2017 : 83%, 67% et 56%. Greenwashing ? Peut-être, mais de l'autre côté Netflix n'atteint que 17%* et n'est engagé dans aucune procédure d'amélioration. Or aujourd'hui la majorité du trafic Web provient du streaming vidéo, dont Netflix est le leader, il cumule à lui seul 15%



de la bande passante mondiale. La plupart des services comme Netflix utilisent une majorité d'énergie non-renouvelable.

«Une première étape consisterait déjà à pousser les grandes entreprises du Web à adopter une conduite responsable, par des campagnes de boycott par exemple.»

Le trafic Web n'est d'ailleurs pas en diminution, il augmente beaucoup chaque année. Cependant, pour lutter contre la pollution, il existe quelques solutions. Une première étape consisterait déjà à pousser les grandes entreprises du Web à adopter une conduite responsable, par des campagnes de boycott par exemple. Mais on peut aussi sélectionner les services que

l'on utilise afin d'en trouver des plus propres, par exemple la boîte mail Newmanity permet de réduire par deux les émissions de CO₂, ou encore le navigateur pour smartphone Ecosia qui promet une utilisation neutre en carbone et ainsi qu'une reforestation. De plus en plus d'entreprises, comme Digital for the planet, répondent à ce phénomène en proposant des logiciels permettant de réduire cette pollution numérique.

Ainsi, des solutions sont proposées et les grandes firmes tendent à réduire leur pollution numérique. Mais cela est-il une réelle volonté d'agir contre ce phénomène, ou un simple coup marketing ?

Quentin Angely

Le véganisme est-il la seule solution pour une alimentation écoresponsable?



Le véganisme est aujourd'hui source d'avis fort divers. Ce concept consiste à la suppression des animaux et des produits provenant de ces derniers (comme le lait) dans notre alimentation. Nombreuses causes expliquent cette volonté : l'éthique, la santé, ..., et le thème sur lequel nous allons nous pencher dans cet article : l'écologie.

Pour de nombreux scientifiques, réguler sa consommation des produits d'origine animale serait l'une des meilleures solutions praticables pour lutter contre les controverses environnementales. Cette forte consommation de viande, dont nous faisons aujourd'hui l'objet, est un aspect très récent dans

l'évolution de l'Homme, apparut avec la mondialisation et l'augmentation du pouvoir d'achat. Si nous oublions nos préjugés et nous nous concentrons sur l'aspect purement écologique de la question on se rend bien vite compte que la chaîne de consommation carnivore pollue.

Selon Greenpeace, 75 % des terres agricoles du monde sont occupées par ou pour des animaux destinés à être consommés. Cet impact important n'est pas uniquement dû aux champs prévus pour l'élevage des animaux, mais également aux exploitations destinées à produire de quoi les nourrir.

«Selon Greenpeace, 75 % des terres agricoles du monde sont occupées par ou pour des animaux destinés à être consommés.»

Ainsi, la déforestation, qui contribue grandement à la destruction

de notre planète, n'est pas seulement causée par notre consommation de papier, ni par notre volonté accrue de construire, mais bien par notre alimentation carnivore.

«en Amazonie brésilienne, 63 % de la déforestation est causée par l'élevage.»

Vous pouvez le voir par vous-mêmes : les paysages de par le monde sont principalement recouverts de champs de céréales et de légumes consacré à l'alimentation des animaux. Greenpeace démontre même qu'en Amazonie brésilienne, 63 % de la déforestation est causée par l'élevage. Pourtant, les arbres sont essentiels à notre survie, et dans un monde où la pollution est de plus en plus importante, nous avons besoin plus que jamais de ces territoires. Même si cela n'est pas la seule cause du danger qu'en court nos populations,

de nombreuses autres espèces ont déjà disparu ou sont en voie de disparition en raison du changement climatique. Par conséquent, l'effet papillon prends alors de l'envergure car des animaux disparaissent de la chaîne de causalité (Co-dépendance entre les animaux comme « qui mange qui ? »), et les catastrophes naturelles sont de plus en plus importantes.

«des animaux disparaissent de la chaîne de causalité»

On observe alors des tremblements de terre considérables dans les pays d'Asie ou des incendies impressionnants en Amérique. Selon le site web l'Encyclopédie de l'Environnement, les catastrophes naturelles ont augmenté lors de la deuxième moitié des années 1990. Ce site fait par exemple écho à la canicule de 2003 ayant emporté avec elle plus de 15000 personnes en France. On observe alors une évolution des « phénomènes climatiques », un constat inquiétant pour l'avenir.



Ainsi, selon l'étude de l'université de Leeds par Dominick Spracklen et retranscrit par Christophe Magdelaine, 17 % des émissions de CO2 du monde ont pour cause la déforestation. Mais à cela se rajoutent plusieurs éléments : le transport des aliments pour nourrir le bétail, le transport des bêtes lorsqu'elles deviennent elles-mêmes des marchandises, puis le stockage, l'abattage, ... Le tout constituant le cocon de grande quantité d'émission de CO2, autrement appelé « gaz à effet de serre ». Phénomène aujourd'hui bien connu, il est considéré comme la principale cause du réchauffement climatique. Une partie de la communauté scientifique l'explique par le fait que l'équilibre chimique de l'atmosphère serait

perturbé, en partie, par le surplus de production animale. Cependant si l'élevage n'est pas la seule cause du problème, le monde se retrouve aujourd'hui avec une concentration trop importante de gaz à effet de serre pour la quantité qui peut être naturellement absorbée par les plantes ou les océans.

«75% des terres agricoles occupées par des animaux d'élevage.»

On a souvent tendance à oublier que la Terre ne fournit pas des ressources illimitées. Se pose ainsi, outre la déforestation, le problème de la consommation d'eau. En effet la quantité d'eau nécessaire par protéine animale est beaucoup plus importante que celle que nécessite la production végétale. On compte que la produc-

tion d'un kilo de fruits demande 962 litres d'eau, contre 16 fois plus pour un kilo de boeuf. Cette exigence fait alors de la viande le bien alimentaires le plus consommateur d'eau. De plus, d'après les chiffres d'une étude de Mekonnen et Hoekstra menée en 2012 dans A global assessment of the water footprint of farm products, il serait nécessaire d'utiliser 112000 litres d'eau pour un kilogramme de protéine de bœuf. Le lait lui s'élève à 31000 litres d'eau par kilogramme de protéine, alors que les légumes et les céréales sont respectivement à 19000 d'eau et 21000 litres d'eau pour un kilogramme de protéine. Et selon cette même source, 90% des eaux utilisées proviennent de la pluie, c'est ce qu'on appelle « l'empreinte d'eau verte ». Légumes et céréales apparaissent donc comme les meilleurs élèves en termes d'empreinte d'eau. Pour en revenir sur l'empreinte d'eau on peut d'intéresser aux eaux bleue et grise ajoutée pour la production (L'em-

preinte d'eau bleue est la quantité d'eau utilisée provenant de la surface et du sol, et l'empreinte d'eau grise est la quantité d'eau polluée par la production). Dans ce cas une différence moins importante est observée mais toujours fort présente ; 10300 litres d'eau est utilisé pour un kilogramme de protéine de porc, 6000 litres pour un kilogramme de protéine d'œufs et 4100 litres pour un kilogrammes de protéines de légumes. Dans les deux cas les légumes et les céréales sont donc les meilleurs aliments en ce qui concerne l'économie d'eau.

«112000 litres d'eau utilisés pour un kilogramme de protéine pour le bœuf et 31000 pour le lait contre 19000 pour les légumes.»

Cependant la question qui revient est celle concernant ce qu'on va faire avec une telle quantité d'animaux d'élevage si on ne les utilise plus pour s'alimenter ? Ils consommeraient toujours autant de nourriture, produiraient autant de CO₂, ... La réponse est simple : notre système

de consommation alimentaire est construit de tel que, pour répondre à la demande, les fermes d'animaux d'élevage imposent aux bétail une reproduction intensive qui ne relève plus du naturel. Prenons l'exemple de la vache, comme tous les mammifères, comme



nous, elle a besoin d'être enceinte pour produire du lait. Ainsi pour pouvoir répondre à l'échelle de notre consommation de lait, les vaches doivent être souvent en période d'allaitement. Or si la demande diminue la nécessité de production de nourriture d'origine animal, s'abaisserait également et la reproduction intensive chez les animaux d'élevage pourrait potentiellement disparaître, aboutissant alors à un rééquilibrage naturel de leur nombre.

Selon plusieurs études, les émissions de CO₂ des productions de produit

d'origine animale sont plus importantes comparées à ce qu'émettent la totalité des moyens de transports.

«La question reste de savoir s'il faut totalement supprimer non seulement la viande mais aussi les produits d'ori-

gine animale de notre régime alimentaire.»

Diminuer ou supprimer la viande et les produits provenant des animaux d'élevage auraient donc un plus grand impact sur l'environnement qu'arrêter d'utiliser les transports comme la voiture. La question reste de savoir s'il faut totalement supprimer non seulement la viande mais aussi les produits d'origine animale de notre régime alimentaire. Selon l'étude citée auparavant, A global assessment of the water footprint of farm products), si on adoptait

ce comportement à tous les repas, notre consommation européenne d'eau diminuerait de 23% à 38%. Or ce régime est-il applicable à l'échelle mondiale étant donné les différents enjeux rencontrés par pays développés et ceux en voie de développement ? La question reste entière.

Cependant il s'agit de prendre conscience, et au vu des études, il est nécessaire d'adapter les modes de consommation aux préoccupations environnementales. Réduire la consommation de viande apparaîtrait comme un premier pas. Préoccupons-nous du futur, prenons les choses en main : soyons les acteurs de notre avenir à tous. Ainsi comme l'a dit Nicolas Hulot : « L'écologie est aussi et surtout un problème culturel. Le respect de l'environnement passe par un grand nombre de changements comportementaux ».

M.Perle

La parole à : Marine Cavanese.

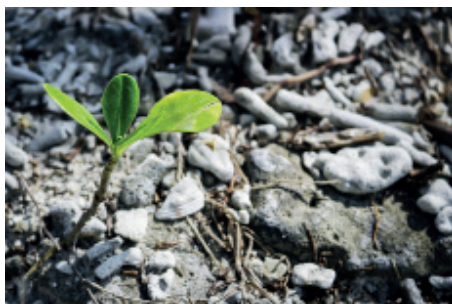
Les dessous de la pollution des sols

Pour ce dossier spécial «environnement», Marine Cavanese, doctorante en sociologie spécialisée dans la question des sols pollués, s'est prêtée au jeu afin de répondre à nos questions.

Présentez-nous votre thèse, à quoi vous intéressez vous ?

Je fais une thèse un peu particulière co-dirigée en histoire et sociologie avec une inscription principale en sociologie. Je travaille sur la question du renouvellement urbain et des sols pollués.

Alors dit comme cela, c'est sûr qu'on a des difficultés à voir l'aspect sociologique. En effet, je m'intéresse au problème environnemental de la pollution des sols, pas à l'aspect biologique, mais à la manière dont se construit le problème public. Cela mobilise plusieurs types de sociologies : la sociologie de la construction d'un problème public, la sociologie des controverses et celle de la connaissance. C'est-à-dire qu'on s'intéresse au processus de construction des connaissances autour d'un problème, aussi bien dans le domaine des sciences dures que dans



le domaine législatif. On tente de savoir comment les habitants produisent de la connaissance. C'est une sociologie qui déconstruit un peu les experts, les « profanes », car l'idée est que tout le monde génère de la connaissance. Il s'agit de comprendre en quoi un habitant connaît très bien un environnement. Par exemple, quelqu'un peut être un spécialiste de la pollution de l'air alors qu'il n'a fait aucune formation spécifique. Il le devient parce qu'il va s'informer, car c'est un sujet qui le concerne directement.

Pourquoi avoir choisi la pollution des sols en particulier ?

En effet, l'air et l'eau sont des éléments de l'environnement dont on parle beaucoup, mais il y a un certain silence autour des sols, surtout en ville, alors que c'est un problème environnemental existant. Au sujet, par exemple, des services du ministère qui s'en occupe même les associations s'en préoccupent assez peu. Par conséquent, j'ai voulu comprendre pourquoi ce sujet restait dans l'ombre.

J'avais une sensibilité vis-à-vis des sujets environnementaux assez marquée, et j'ai d'abord fait une formation en histoire et géographie, puis un master à la Sorbonne, un parcours « environnement » au sein de l'institut de géographie. En faisant mon mémoire de fin d'études, je me suis rendu compte qu'on parlait très peu de la qualité des sols. À ce moment-là, c'était un sujet un peu émergent, les collectivités commençaient à se poser cette question. Puis a été proposé un contrat doctoral sur ce sujet précisément, pour lequel j'ai postulé.

Pour le côté « discret », c'était au départ l'agriculture urbaine qui m'intéressait, toutes ces choses qui touchait à des sujets comme « nourrir la ville de demain », les fermes verticales etc. Je n'arrivais pas à être convaincue par le discours un peu trop optimiste de certains. De fait, les sols agricoles en France ont été beaucoup usés _Ce pourquoi on retire des terres à certains agriculteurs_ et je me demandais si faire de l'agriculture en ville ce n'était pas une manière de mettre de la poudre aux yeux pour ne pas affronter le problème en face.



Il y avait ces émissions qui présentaient par exemple des agriculteurs avec des problèmes de cancers très lourds, ce qui ne me parlait pas vraiment par rapport à mes observations de terrain. J'étais beaucoup plus dans quelque chose de discret, d'un peu étouffé. Alors je me suis dit « pourquoi pas gratter ce qui ne se voit pas ? ».

Au départ, on me disait : « Les gens ne s'intéressent pas au sol, c'est trop compliqué », mais je pense que cet argument est trop facile. C'est vrai que c'est compliqué, mais j'avais l'intuition que ça ne suffisait pas.

Quel est le rapport entre environnement et sociologie ?

On croit que la sociologie va toujours vers ce qui est visible comme les mobilisations. Or, la sociologie doit s'adapter aux questions nouvelles qu'on lui pose, notamment par l'environnement. J'essaie de comprendre pourquoi les individus s'intéressent aussi peu à la pollution des sols. La question est de savoir comment confine-t-on les savoirs ?

Alors il ne faut pas chercher de coupable, il n'y a pas forcément de gros méchant comme par exemple l'État qui dirait « non cette information-là, on cache », c'est plutôt l'objet d'une structure d'ensemble, d'une société.

Je m'intéresse aux personnes concernées en essayant de savoir comment ils s'intéressent au sol au quotidien ? Est-ce qu'il s'en fiche réellement ? Produisent-ils eux même de la connaissance ?

Comment procédez-vous ?

Comme je l'ai dit, il s'agit de croiser sociologie et histoire. J'essaie de retracer l'historique : pourquoi c'est arrivé ? Comment le service du ministère s'est construit ? etc. Donc je travaille beaucoup avec des archives, mais aussi sur le terrain.

Le terrain est d'ailleurs très important pour moi. En effet, je m'inscris plutôt dans un courant pragmatiste, ce qui veut dire que je ne fais pas de quantitatif, je ne fais pas de statistiques, et je n'ai pas un panel d'habitants. Je fais de l'ethnographie, il s'agit donc de s'immiscer dans le terrain pendant longtemps et d'en tirer des observations.

Je ne m'intéresse pas seulement aux entretiens, tous les « à-côté », les choses dites dans les temps un peu informels, importent beaucoup. Quand le dictaphone est éteint, c'est là que les choses les plus intéressantes resurgissent.

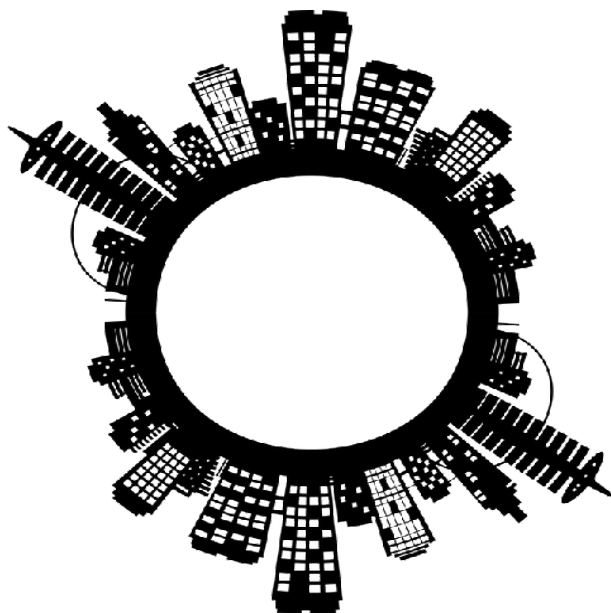
Quels sont vos terrains ?

J'ai plusieurs terrains sur l'agglomération lyonnaise comme Vaise, mais aussi le 3e arrondissement et la commune de Villeurbanne.

Je travaille avec le Labex Intelligence Des Mondes Urbains, et ce sont eux qui m'ont missionnée sur l'agglomération lyonnaise. Auparavant j'ai beaucoup travaillé sur la région de Lille, qui a elle aussi un

gros passé industriel. Cela a relevé de la différence avec la ville de Lyon où il ne faut pas parler de friches. Le rapport à la mémoire ouvrière est complètement différent et c'est ce qui déteint sur la loi, le cadre à produire, car les outils pour recenser les sites pollués sont alors complètement différents.

On parle ainsi de « patrimoine négatif ». Ces pollutions sont une trace de nos sociétés modernes. C'est comme cela que les archéologues retracent et retraceront les activités qu'il y a eu. Le sol est un patrimoine collectif d'une activité dont



on n'a même plus la mémoire. Quand vient une activité nouvelle. On parle de densification, c'est-à-dire que les villes se reconstruisent sur elles-mêmes. Or, le sol a ce pouvoir de stocker, c'est une « archive sédimentée ».

Pourquoi les gens ne se mobilisent-ils pas ?

Il est difficile de répondre simplement, car c'est tout l'objet de ma thèse.

Il y a plusieurs choses :

Le sol est un élément complexe et légiférer par rapport à cela est assez délicat.

Il y a beaucoup de connaissances scientifiques sur les sciences des sols, mais elles sont peu communiquées.

L'enjeu de ce sujet est en plus économique, contrairement à l'air, le sol tient une notion de propriété.

Les injustices spatiales qui ressortent sont très fortes. Par exemple, l'agglomération lyonnaise et l'agglomération stéphanoise ont toute les deux un passif industriel très lourd. Or, les deux schémas fonciers n'ont rien avoir. À Lyon quand une parcelle polluée, lors de la promotion immobilière elle sera vendue tellement cher que l'on peut intégrer le coût des pollutions dans ce prix, donc cela est souvent revalorisé.

La pollution à Lyon n'est jamais abordée comme un problème. Pour la métropole, cela représente des opportunités, du projet, ils ont un discours très positif. Alors que à Saint-Etienne la désindustrialisation a été douloureuse, et la valeur du foncier ne permet pas de supporter les frais de dépollution.

En France, on a identifié le problème de la pollution depuis les années 80, on produit de la connaissance depuis, mais elle n'est pas communiquée aux habitants.

Or, les gens veulent avoir la connaissance, ils veulent savoir. Cependant une fois qu'on leur donne l'information, ils en font ce qu'ils en veulent. De plus pour avoir travaillé avec les autorités (ministères, collectivités, etc.), j'ai remarqué celles-ci ont peur de leur dire « on ne sait pas », car la vérité, c'est que parfois elles ne savent pas encore mesure comment cela va évoluer, les conséquences sur la santé, etc. Cependant, les citoyens sont largement capables d'entendre l'incertitude, il faut l'accepter, tout comme le fait qu'ils peuvent se faire leur propre avis. Mais cela est difficile à déconstruire, car dans nos sociétés, l'idée qu'il faille que l'autorité sache tout est ancrée.

Par contre la pollution des sols personnes ne s'y désintéresse vraiment.

Pour les personnes qui continuent de cultiver des sols pollués malgré tout, cela provient d'une certaine sensibilité. Par exemple cultiver un jardin est une passion un hobby, et des habitants peuvent cultiver juste pour le plaisir sans par exemple consommer leur légume par la suite. Ce qui ressort, c'est que certains ont eu une enfance à la campagne, ils connaîtront ce qui fait qu'un sol est en bonne ou mauvaise santé. Le critère de la famille apparaît beaucoup et les personnes aillant par exemple des petits enfants

qui vont venir sur les jardins seront-elles aussi plus sensibles à la question. De toute manière, dès que l'on se rend compte que des enfants sont impliqués, on voit la chose différemment.

À part les habitants, qui est confronté à la pollution des sols ?

Les archéologues, ce sont ceux qui ont un des plus gros historiques avec la pollution des sols. Ils y sont confrontés de plein fouet, car ce sont eux qui vont fouiller le sol en premier. Leur risque du travail est donc très important. Ils ont par ailleurs intégré la question de la pollution des sols dans leur procédure et leur risque du travail. De plus, ils ont développé une capacité d'analyse par rapport à la pollution des sols alors qu'ils ne sont pas du tout spécialisés sur ça. Maintenant, ils portent des tenues particulières et lavent la terre selon une procédure spécifique, ont un bac spécialisé pour les terres polluées portent des gants, etc. Ainsi, la pollution a transformé la profession même.

Il, y a-t-il un manque de communication vis-à-vis des habitants ?

C'est la question de la liaison science-société. Aujourd'hui avoir une communication clinquante est très à la mode, mais il faut être vigilant.



Je pense qu'on communique beaucoup, cette transmission de l'information est présente. Il est sûr que les chercheurs ont une responsabilité à communiquer. Après l'idée n'est pas de lancer une bombe qui fera éclater un conflit, il faut faire les choses dans la mesure. J'estime que mes travaux sont publics, et appartiennent à la communauté. J'ai une responsabilité à communiquer mes recherches.

Il y a accès à l'information, mais le problème, c'est ce qu'en font les personnes après.

Ceux qui sont censés transmettre ce savoir ont une conscience. J'ai vu des chercheurs avec les larmes aux yeux me disant que, lorsqu'ils ont commencé à travailler sur la question de la pollution des sols dans les années 1990, ils ont participé à laisser faire des choses, qu'ils n'ont pas pris leurs responsabilités. Au-delà de la responsabilité scientifique, il y a en effet la responsabilité morale.

Aujourd'hui les chercheurs informent, tentent de donner le plus d'outils possibles aux habitants et d'être transparents avec eux.

Concernant la pollution des sols, on est, une fois plus dans le secret. Le premier Lanceur d'alerte sur la pollution des sols est Frédéric Ogé, il s'est lancé sur la question fin des années 1980. Il souligne encore aujourd'hui quel point la question de la pollution des sols reste opaque. On ne prévient pas les habitants.

Peut-on alors parler de tabou quant à la pollution des sols ?

Non, je parlerai plus de secrets, de « non-dit ». La communication sur le sujet est d'autant plus importante que nous sommes dans une urgence sanitaire, comme tout problèmes environnementaux. Partageons la connaissance et voyons ce que nous pouvons en faire collectivement.



Comment se faire un avis pertinent sur la question ?

Il ne faut jamais être trop convaincu et chercher la nuance. Le climat reste très désincarné pour les habitants pourtant, il y a eu beaucoup de mobilisation. Mais attention à ne pas se laisser émerveiller par une communication presque publicitaire. Il faut toujours être le poil à gratter.

L'environnement pose des questions qui ne sont pas nouvelles sur les inégalités sociales, les inégalités spatiales et les différences d'accès au savoir.

Ce pourquoi je me bats, c'est justement décroisonner les savoirs. Je déteste le terme « nouveau » et on ferait mieux de s'intéresser à ce qui s'est passé, il s'agit de revenir à quelque chose de plus censé.

On ne cesse d'entendre des discours très alarmistes, mais selon vous, court-on réellement à la catastrophe ?

La catastrophe ne me parle pas. Alors, si on regarde les indicateurs, oui, on court à la catastrophe. Mais il ne faut pas oublier que les indicateurs sont construits par une société. Je suis de nature optimiste et mon quotidien me montre tout de même qu'on a encore de belles choses à faire, de belles initiatives. Puis mon expérience personnelle a modifié les perspectives.

*Ce qui va changer, c'est que l'environnement est une question sociale qui touchera les plus fragiles en premier. Les plus précaires sont d'ailleurs déjà très touchés. C'est sur ce point qu'il faut s'ap-
puyer.*

Un mot pour la fin ?

Ma réponse ne sera pas tellement en rapport avec l'écologie, mais je dirai qu'il ne faut jamais prendre quelque chose pour acquis lorsqu'on fait de la recherche. Le doute est la principale qualité de d'un.e chercheur.se . Le plus enrichissant est ce qui ne rentre pas dans le modèle.

Propos recueillis par Mathilda Ruiz

FUN À TESTER

BROCANTE DE GRATUITÉES CURIEUSES

Ce ne sont que de simples recommandations, non universelles et arbitrairement conseillées couplées d'un avis amateur sans considération. Jettes-y ton œil, juste si le cœur t'en dit.

FUN-FILM MOONRISE KINGDOM.

WES ANDERSON, 2012.

Deux adolescents, Sarm et Suzy, vivent une idylle sur leur île.

Ancré dans l'univers coloré, centré et déconstruit du pote Wes, ce petit bijou de film est une porte d'entrée dans une enfance vieillie, très réfléchie.

A voir aussi : L'île aux chiens, the Grand Budapest Hôtel, Fantastique Mister Fox.

FUN-EXPO. YOKAINOSHIMA ESPRITS DU JAPON.

(AVEC LES TOFFES DE CHARLES FRÉGER)

📍 *musée des confluences*

Un vrai voyage à la Fashion Week des figures masquées rituelles japonaises.

Figées par la photographie, elles demanderont protection aux divinités et êtres surnaturels, ici, maintenant et pour toujours.

Laisse-toi guider dans cette île aux esprits, depuis les fondements des spiritualités Japonaises jusqu'aux pratiques actuelles.

FUN-MUSIQUE *(non exhaustif)*

The Doug - Lamentable.
Koriass - Blacklights.
Alex Wiley - Games.

Pomme - On brûlera.
Odezenne - Au Baccara.
Polo et Pan - Arc en ciel.

The Rosenberg Trio - Bossa Dorado
George Duke Trio - It's On
George Gershwin - Rhapsody in Blue

FUN-LIVRE JOURNAL D'UN CORP

DANIEL PENNAC, 2012.

Loin des exceptions

De ses 17 à ses 87 ans, le narrateur tient le journal de son corps. C'est un rapport de stage dans un organisme que l'on connaît si peu, qui nous fait peut-être peur et que l'on tait. Ce sont tous ces non-dits qui s'expriment et deviennent souvent matière à rire, c'est l'histoire d'un être qui naît, qui vit puis meurt, comme le monde entier.

FUN-CAFÉ-BAR

Le Trokson

Rock, concerts, ferme tard.

📍 *110 montée de la grande côte 69001*

Against The Grain

Café, resto, écolo, n'ouvre qu'en journée.

📍 *135 Rue Sébastien Gryphe 69007*

FUN-INSTA

@theolaguet

Portraits graphiques en noir et blanc. Propre.

@noeloquence

Absurde, décousu et pourtant si logique.

@ladactylo

Jeux de mots de circonstances.

@gus_blk

Tatoo, peut être un des feed les plus soignés.

Nos régions ont du talent

Qui ne s'est jamais retrouvé perplexe face à un ami qui se met soudain à utiliser une expression nous paraissant totalement inhabituelle, de la manière la plus naturelle possible ? Oui, vous parlez pourtant bien la même langue, mais notre douce France est composée de régions diverses, dont elle tire sa richesse. Patrimoine, musique, traditions, accents et surtout patois, les contrées françaises ont en effet su conserver leur identité locale. Celle-ci se retranscrit souvent dans notre manière de parler, et ce, sans même que l'on s'en rende compte. Par ce que cette diversité est importante, la Gazette a choisi de mettre chaque mois une expression à l'honneur.

« boire un canon. »

Euh... ça veut dire quoi ça?

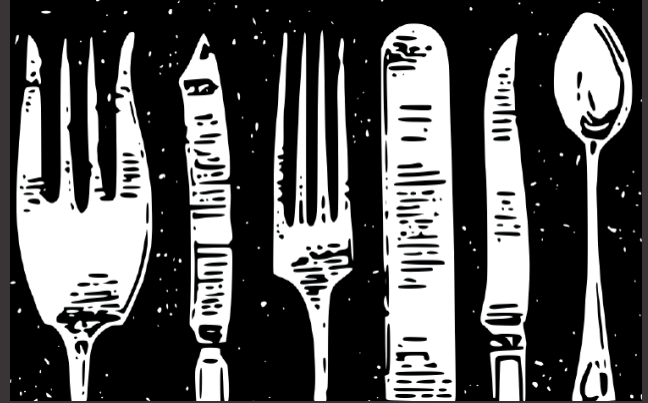
«Comment ça vous ne savez pas?!» S'indigneront les clermontois. Alors il est clair que ce n'est pas l'expression nationale, mais c'est pourtant facile à deviner, non? Bon, traduisons tout ça.

«Boire un canon» signifie en effet «boire un verre», ou «boire un coup». Si «canon» est assez évocateur quant à la quantité de liquide ingurgité, ce mot désigné auparavant une unité de mesure viticole.

LA COOKERY BOX

Assouplissant pour le linge maison:

À la fois écologique et économique, deux points non négligeables lorsqu'on est étudiant, Ce petit DIY vous est spécialement proposé par la rédac. Ne nous remerciez pas, c'est tout pour nous.



Ingédients:

- 1 dose de vinaigre blanc
- 1 dose de bicarbonate de soude
- 3 doses d'eau
- 10 à 20 gouttes d'huiles essentielles de votre choix
- 1 pot de yaourt propre (pour doser).

Matériel:

- 1 entonnoir
- 1 bouteille ou 1 Bidon vide
- 1 cuillère à soupe
- 1 verre
- 1 saladier

Préparation:

Commencez par verser une mesure de vinaigre blanc dans le saladier et ajoutez une dose de bicarbonate. Ça mousse beaucoup? No panic, c'est tout à fait normal et ça s'atténuera avec l'eau dont vous ajouterez trois pots.

Finez par verser 10 à 20 goutte d'huiles essentielles. L'huile essentielle de Lavandin est la chouchoute de la rédac, après, choisissez celle que vous voulez, tant que ça fleur bon ça fonctionne!

Horoscope

CAPRICORNE : Las et fatigué de cette période hivernale, vous rêvez de pouvoir rester au chaud. Pas de panique, c'est bientôt les vacances. A vous les soirées raclette et chocolat chaud !

LION : Pas vraiment au top de votre forme, le soleil vous manque. Courage, il ne reste plus que deux mois à tenir avant la floraison du printemps et de potentiels allergies.

VERSEAU : La froideur de l'hiver ne vous dérange pas, et vous profitez même du temps neigeux pour aller skier. L'hiver est définitivement votre saison !

GÉMEAUX : Cette année, c'est la vôtre. Vous allez enfin pouvoir concrétiser tous vos projets. Oui, tous, même ceux qui traînent dans votre placard depuis des années. Osez changer les choses pour améliorer votre qualité de vie.

BALANCE : Ces deux premiers mois de l'année vous ont permis de trouver un équilibre entre vos loisirs et votre travail. Continuez ainsi, vous êtes sur la bonne voie.

TAUREAU : Même si l'année 2019 n'a pas commencé pour le mieux, rien n'est encore perdu. Il vous reste de nombreux mois pour concrétiser vos projets. Battez-vous !

BÉLIER : Votre indifférence à la neige et au froid démontre bien que rien ne pourra gâcher votre joie. Vous êtes dans une attitude positive et rien ne semble pouvoir vous atteindre. Attention tout de même à continuer sur cette lancée, même avec les résultats des partiels.

POISSONS : Heureux d'avoir repris les cours, vous vous sentez comme un poisson dans l'eau. Cette année vous remotive. Faites du sport que ce soit de la natation, de l'équitation ou de la course d'orientation !

CANCER : Le manque de vitamine C se fait sentir. Vous devriez arrêter la fondue et davantage vous concentrez sur les fruits et les légumes.

SAGITTAIRE : En cette période peu chaleureuse, vous êtes incertain de la voie que vous avez choisie. Soyez patient, le printemps éclairera votre esprit.

VIERGE : En ce moment le travail vous pèse. Allez trouver du réconfort auprès de l'être aimé ou d'un bon chocolat chaud.

SCORPION : Le stress vous guette, il est temps de changer d'air. Profitez des vacances ou d'un week-end pour partir à la campagne et profitez d'un bon feu de cheminée, loin du stress de la ville.

Edité par Mankpad'ere,
Faculté de Droit - Julie-Victoire Daubié,
4 bis rue de l'Université, 69007 Lyon 7e.

Impression par le service RIME de Lyon 2,
86 rue Pasteur, 69007 Lyon 7e.

Directrices de la publication :
Célia Degenève et Marie Borel.

Rédactrice en chef :
Mathilda Ruiz.

Maquettiste :
Mathilda Ruiz, Léo buty, Louise Destable

Couverture: Léo Buty
Publication de janvier-février 2019

Qui est MPE ?

Comme chaque année MPE recrute de nouveaux membres ! Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Venez avec vos idées et vos projets que nous pourrions essayer de mettre en place.

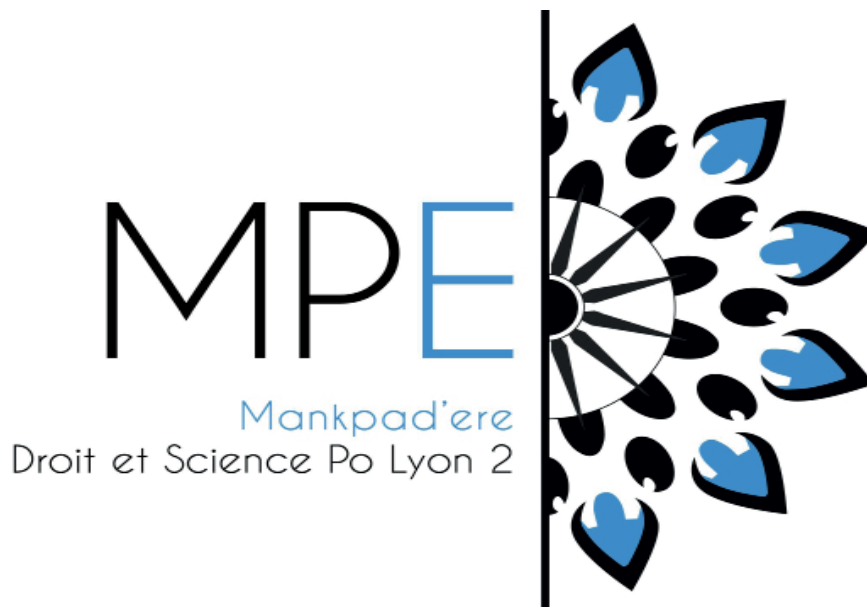
Qu'est-ce que MPE ? C'est une association de filière droit et science politique, mais qui recrute depuis quelques années dans toute autre filière ! Elle fonctionne en cinq commissions : Gazette (ce journal publié chaque mois), Conférences et Débats (une conférence ou un débat est organisé chaque mois), Culture (les Quizz'ere et les voyages), Model United Nations (ateliers de simulation

de l'ONU) et Soirées (les Blind Test et les soirées étudiantes). Mais chaque membre de l'association peut naviguer entre les différents pôles, ne restons pas figés !

L'association existe maintenant depuis quatorze ans et recherche toujours de nouveaux acteurs motivés et avec plein de projets en tête ! Ne pas oublier d'apporter sa bonne humeur parce que l'associatif, c'est aussi créateur d'expériences.

N'hésitez pas à nous contacter via notre Facebook (MPE Lyon II), notre

Instagram (mpe_lyon2) ou via notre adresse mail (mpelyon2@gmail.com).



Pour toute question ou pour toute information,
Si vous voulez écrire dans La Gazette sur le prochain thème,

« Le sport à l'honneur »

ou sur tout autre sujet vous intéressant, écrivez nous à :

lagazette.mankpadere@outlook.fr